

ALLONGER LA DURÉE DU TRAVAIL VA FAIRE EXPLOSER LE CHÔMAGE DES JEUNES ?

« *Faire travailler les seniors, c'est retirer de l'emploi aux jeunes* » : voilà un raisonnement idéologique sans aucun fondement économique car il n'existe pas une quantité fixe d'emplois qui pourrait se partager !

Des seniors qui travaillent, c'est des seniors qui consomment, c'est donc des entreprises qui produisent et investissent et qui embauchent des jeunes.

Les pays qui ont le plus fort taux d'emploi des seniors, c'est-à-dire les pays où les seniors travaillent plus et plus longtemps sont d'ailleurs les pays où le chômage des jeunes est le plus faible. Par exemple, la Suède, combine un taux d'emploi des jeunes parmi les plus forts d'Europe (taux d'emploi des 15-24 ans : 42,2%) avec un taux d'emploi des seniors record (taux d'emploi des 55-64 ans : 70 %). La France, elle, perd depuis des années sur les deux tableaux : elle a l'un des taux d'emploi des 15-24 ans les plus faibles de l'OCDE (32%) et l'un des taux d'emploi des seniors les plus faibles d'Europe (39%).

Une étude économique sur plusieurs pays industrialisés a montré que l'augmentation de 1 % du taux d'emploi des seniors se traduisait au bout de 5 ans par une augmentation de l'emploi des jeunes de 0,49 % et une baisse de leur taux de chômage de 0,9 %.

Les emplois occupés par les jeunes et par les seniors ne sont pas substituables. Ils ne travaillent pas dans les mêmes secteurs, n'occupent pas les mêmes fonctions, n'ont pas les mêmes qualifications ni la même expérience, ne perçoivent pas la même rémunération.

QUELLE POLITIQUE POUR LA JEUNESSE ?

Pour protéger les jeunes face à la crise, le Président de la République a demandé en avril 2009 la mise en place d'un plan d'urgence massif intégralement dédié à l'emploi des jeunes (1,3 Mds€ sur 2009 et 2010). Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, ce plan privilégie les solutions qui marchent : l'alternance et l'apprentissage. Les résultats sont au rendez-vous : le nombre des jeunes inscrits à Pôle emploi a d'ores et déjà baissé de -5 % depuis le pic de mai 2009.

Le meilleur rempart contre le chômage et la précarité, c'est la formation. La différence entre un jeune diplômé et un jeune sans diplôme, c'est que celui qui a un diplôme a trois fois plus de chances de trouver un emploi que celui qui n'en a pas. Et plus le diplôme est élevé, plus l'insertion professionnelle est facilitée : trente mois après avoir été diplômés, 91,4 % des bacs + 5 ont un emploi.

Jamais un Gouvernement n'a autant investi dans la formation de ses jeunes. Au total, ce sont 39 Mds€ sur l'ensemble du quinquennat qui seront dédiés à la modernisation de nos universités (dont 5 Mds€ à la rénovation des campus universitaires). Dans un contexte budgétaire très difficile, l'année prochaine, le

budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est l'un des seuls à progresser. Avec 60,5 Mds€ en 2011, le budget de l'Education nationale reste le premier budget de l'Etat.

Jamais un Gouvernement n'a autant fait pour améliorer les conditions de vie des étudiants. Dès la rentrée 2010, un 10ème mois de bourse est accordé aux étudiants en contrepartie de l'allongement de la durée de l'année universitaire. Et depuis 2007, les bourses étudiantes ont connu une augmentation sans précédent :

- + 20 % pour les bourses des 100 000 étudiants les plus défavorisés ;
- + 13 % pour les bourses de tous les étudiants boursiers ;
- + 100 000 étudiants boursiers (soit + 20%).
- Le logement étudiant n'est pas en reste avec 40 000 places nouvelles ou rénovées dans les CROUS. Par ailleurs, parce que soutenir la jeunesse, c'est investir sur l'avenir, le Gouvernement a maintenu le cumul demi part fiscale et APL dans le cadre du budget 2011.
- Pour soutenir le pouvoir d'achat des jeunes les moins favorisés, des milliers d'heures d'emplois ont été créés sur les campus (tutorat rémunéré, emplois en bibliothèque ou en ligne avec le cursus universitaire). Ces emplois sont réservés aux étudiants sur des critères sociaux et académiques. Le Gouvernement a également exonéré les rémunérations des étudiants travailleurs.
- Jamais un Gouvernement n'a autant fait pour donner aux jeunes les moyens d'acquérir leur autonomie grâce à l'engagement au service de Nation, à l'effort et au travail. C'est tout le sens du plan « Agir pour la Jeunesse » annoncé par le Président de la République à Avignon en septembre 2009. Un an après, toutes les mesures de ce plan sont amorcées ou mises en œuvre.
- Pour accompagner les jeunes en difficulté, le rSa jeunes pour les moins de 25 ans est en place depuis septembre 2010. C'est une vraie avancée en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.
- Pour faire émerger une génération de jeunes engagés, le Service civique est opérationnel depuis mai 2010. Plus de 8000 jeunes sont aujourd'hui inscrits dans des missions d'intérêt général pour la Nation (éducation, humanitaire, environnement...) qu'ils pourront valoriser dans leur cursus.
- Enfin, c'est ce Gouvernement qui a imposé la rémunération des stages de plus de 2 mois. Et pour que les étudiants diplômés ne tombent pas dans la spirale des stages à répétition et parce que le débouché naturel des études doit être un vrai contrat de travail et pas une convention de stage, nous avons interdit les stages hors cursus.